

SULFACAL 0-2 MONTMORENCY

Agriculture & Environnement, Ciment

DESCRIPTION DU PRODUIT

Sulfacal 0-2 Montmorency est un gypse de haute pureté obtenu à partir d'un minéral naturel provenant directement d'une carrière souterraine.

Source de calcium ou de soufre, il est conçu pour être utilisé comme matière première dans la production d'engrais et/ou d'amendements pour sols.

AVANTAGES DU PRODUIT

- + Gypse naturel de haute pureté
- + Source de calcium et de sulfate
- + Utilisable en production biologique

APPLICATION

Agriculture

INFORMATIONS TECHNIQUES

Nom chimique	Sulfate de calcium dihydraté
Composition chimique	$\text{CaSO}_4 \cdot 2\text{H}_2\text{O}$
Pureté gypse (%)	94
Teneur en calcium (%)	22.1
Teneur en soufre (%)	17.6
Analyse granulométrique (refus en %)	$\geq 70\%$ à 0.125 mm $\leq 30\%$ à 1.25 mm $\leq 15\%$ à 2.00 mm
Taux d'humidité (%)	3
Analyse chimique : (Élément + %)	CaO : 31 SO ₃ : 44

Les caractéristiques techniques ne sont données qu'à titre d'information. Pour plus de détails, veuillez contacter directement Saint-Gobain Formula.

INFORMATIONS CLÉS

L'utilisation du produit Sulfacal 0-2 Montmorency est autorisée dans la production biologique au titre du règlement (UE) 2021/1165, étant conforme au règlement (UE) 2019/1009, aux exigences relatives aux teneurs en CaO et SO₃, ainsi qu'aux critères réglementaires de granulométrie.

PACKAGING ET DATE LIMITE D'UTILISATION

	Packaging disponible	Date limite d'utilisation (Mois)
Vrac	30 T	12

Lorsque le produit est stocké dans un local sec, à l'abri de l'humidité et dans son emballage d'origine, sa date limite d'utilisation est à compter à partir de la date de fabrication imprimée sur chaque sac. Cette date limite d'utilisation dépend du type de conditionnement. La mention DLU (Date Limite d'Utilisation), suivie de la date correspondante, sera indiquée sur chaque sac pour les produits ayant une date de péremption définie applicable.

CERTIFICATION



Conformité selon le Règlement (UE) 2019/1009 :
PFC 1.C.I. a) ii): ENGRAIS INORGANIQUE SOLIDE COMPOSÉ À MACROÉLÉMENTS
PFC 3.B: AMENDEMENT INORGANIQUE DU SOL

SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Les fiches de données de sécurité des plâtres et gypses de Saint Gobain - Formula sont disponibles pour tous les produits et peuvent être obtenues directement sur notre site Web dans les sections [produit](#) et [documentation](#). Gobain Formula décline toute responsabilité en cas de blessure corporelle ou de perte de biens ou de dommages causés à ces biens en cas de mauvaise utilisation du produit.

AVERTISSEMENT

Ce produit a été conçu pour l'utilisation prévue décrite dans cette fiche technique. Toutes les informations contenues ici annulent et remplacent tout document précédent et sont fournies à titre indicatif uniquement, basées sur les connaissances et l'expérience de Saint-Gobain Formula à la date de publication de cette fiche technique. Saint-Gobain Formula se réserve le droit de modifier ou de réviser cette fiche technique. Pour vous assurer d'être à jour avec les dernières modifications, consultez fréquemment notre site web. Il est conseillé de contacter Saint-Gobain Formula en cas de doute sur le contenu de ces informations. Sauf indication contraire, les méthodes d'essai de Saint-Gobain Formula s'appliquent. Pour obtenir une copie de la méthode d'essai, veuillez contacter directement Saint-Gobain Formula.

Saint-Gobain Formula ne sera pas responsable des dommages ou pertes de toute nature résultant d'une mauvaise utilisation du produit. Cette fiche technique ne doit pas être considérée comme un substitut à un conseil professionnel avant l'utilisation ou l'installation du produit. Il incombe à l'utilisateur d'utiliser ou d'installer les produits en stricte conformité avec les normes, standards et usages professionnels en vigueur à la date d'utilisation ou d'installation.

CONTACT

Pour toute information, veuillez vous rendre sur notre site Web
www.saintgobainformula.com



*Service
commercial*



Documentation



*Informations
techniques*



*Informations
globales*